

NAZELLES-NÉGRON

DOSSIER SPÉCIAL FINANCES

Juin 2023

N°12



Chères Nazelliennes, chers Nazelliens,

Je suis heureux de vous annoncer que notre commune continue de fonctionner efficacement, malgré les défis financiers auxquels nous devons faire face dans un contexte inflationniste. Grâce à une gestion prudente et équilibrée des budgets de fonctionnement et d'investissement, nous avons pu maintenir le bon fonctionnement de la ville et garantir un environnement agréable pour tous.

Notre budget 2023 a été voté avec une large majorité lors du Conseil municipal du 11 avril. Ce budget tient compte des augmentations notamment celles des fluides.

Les dépenses en gaz ont déjà dépassé nos prévisions de début d'année. Cela s'explique

par la hausse importante de son prix d'achat et par des dysfonctionnements de certains régulateurs de chauffages. Nous réglerons ce problème avant la remise en route de cet automne. Soyez assurés de la vigilance de tous les agents et des élus concernés. Fort heureusement, d'autres économies compensent ce dépassement.

En parallèle, nous avons baissé notre consommation d'électricité sur l'éclairage public de 35% grâce aux modifications des horaires de fonctionnement et aux relampages constants en ampoules « Led ».

Nous avons également de bonnes nouvelles à partager concernant les projets de liaisons douces, qui

avancent à grands pas. Les travaux de construction des pistes cyclables et des voies piétonnes commenceront bien en 2024 après les différentes commissions et une concertation publique dans le cadre des **écoutes citoyennes prévues le mardi 4 juillet à 19h30 au Centre Socio-Culturel**. Vous êtes cordialement invités à participer à cette réunion pour découvrir ce projet.



JARDINS DE VILVENT 2



TRAVAUX - LIAISON DOUCE

En ce qui concerne le Gymnase Raymond POULIDOR, il est toujours fortement utilisé par un grand nombre d'associations. Ce bâtiment est néanmoins très vieillissant et nécessite des travaux de restructuration. A ce jour, je suis heureux d'annoncer que l'étude de reconstruction de notre gymnase se concrétise. Un appel d'offre va pouvoir être prochainement lancé. Toute l'équipe municipale est convaincue que la nouvelle structure répondra aux besoins de notre communauté sportive et renforcera le dynamisme de notre ville.

Enfin, le projet des « Jardins de Vilvent 2 » avance. Dans le cadre des études préparatoires, des sondages de terrain ont été réalisés fin avril sur l'ancien

stade de Vilvent. Les travaux débuteront bien à la fin de cette année.

Ce projet intégrera, en plus des logements, une maison de santé et une crèche. Pour la maison de santé une réunion de présentation dédiée aux professionnels de santé a eu lieu

en début d'année et la recherche de médecins reste active. Sachez que l'accès aux soins est au cœur de nos préoccupations. La future crèche de 12 berceaux a, quant à elle, trouvé son gestionnaire. Tout avance pour le mieux.

Nous sommes impatients de voir ces projets

se concrétiser dans un avenir proche.

Nous sommes convaincus que ces aménagements amélioreront considérablement la qualité de vie sur notre commune.

Cyrille MARTIN
Maire

• **Directeur de la publication :** Cyrille MARTIN, Maire
• **Commission d'information :**
Catherine MAILLARD, Adjointe à la communication
• **Conception, Réalisation et Régie publicitaire :**
© 01 60 03 14 14
Mail : info@com2000.fr



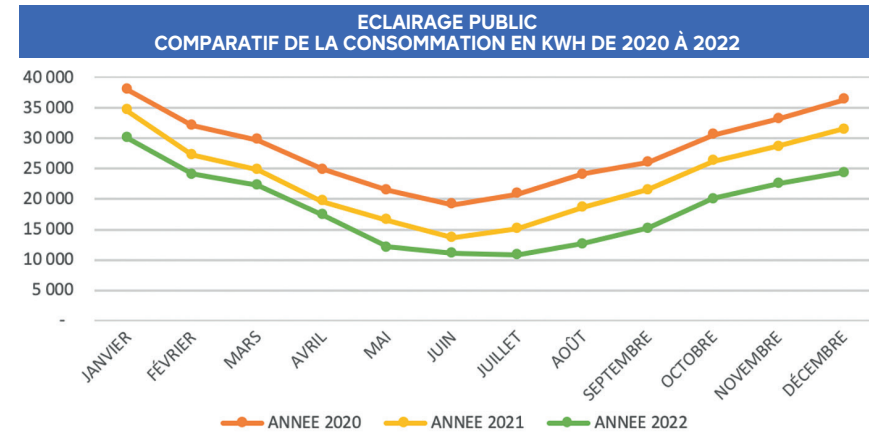
Imprimerie spéciale de COM 2000.
Dépôt légal 2^e trimestre 2023.
Photos et droits réservés à la Mairie.

Zoom

SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les chiffres clés de la sobriété énergétique à Nazelles-Négron

35 % C'est la moyenne des économies de consommation électrique générée par la commune entre 2020 et 2022, soit 113 577 Kwh économisés sur 2 ans.



Les bons gestes appliqués à Nazelles-Négron pour réduire sa facture :
Depuis 2020, la commune mène une politique drastique pour diminuer sa consommation énergétique liée à l'éclairage public.

Voici les 4 principales actions menées sur notre territoire :

- Action de relampage sur différents secteurs.
- Suppression des luminaires avenue de la Loire.
- Remplacement des luminaires, chemin des Poulains, parking du Centre Socio-Culturel, secteur Jardins de Vilvent...
- Coupure de l'éclairage public entre 22h et 6h depuis novembre 2022.

2023 sera une année marquante :

Toujours dans la même dynamique, la commune va bénéficier d'économies d'échelle réalisées grâce au SIEIL, notre gestionnaire d'énergie.

La dépose des candélabres avenue de la Loire, va se poursuivre côté Loire (hors carrefour de la Grange Champion). Tous les éclairages du groupe scolaire du Val de Cisse seront passés en led ainsi que les luminaires du centre bourg et du quartier de Vilvent.

Tous ces efforts seront visibles sur l'année 2023 et nous aurons l'occasion de vous en reparler plus précisément.

ENDETTEMENT

Au 31/12/2022, l'encours de la dette (capital restant dû) s'élève à 2 982 170,70 €.

Ratio d'endettement par habitant				
Nazelles-Négron				Moyenne nationale*
CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	2022
636 €	704 €	735 €	832 €	717 €

* communes de même strate (3500 à 5000 habitants)

TAUX D'IMPOSITION

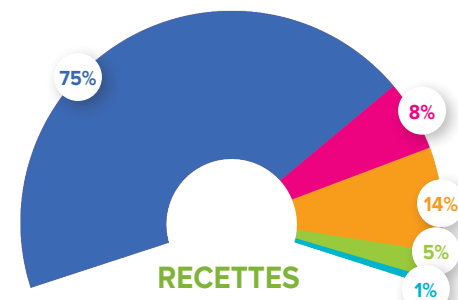
La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est désormais effective. Néanmoins, les résidences secondaires restent imposables à hauteur de 15,48 % sur la commune.

Enfin pour cette année, les taxes foncières restent inchangées par rapport à 2022.

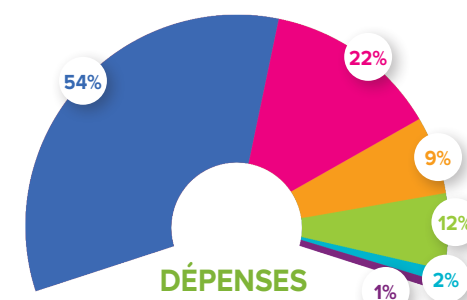
Années	2020	2021	2022	2023
Taxe d'habitation (résidence principale)	15,48%	SUPPRIMÉE	-	-
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	15,48%	15,48%	15,48%	15,48%
Taxe foncière des propriétés bâties	17,58%	34,06%	39,00%	39,00%
Taxe foncière des propriétés non bâties	53,52%	53,52%	58,00%	58,00%

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT

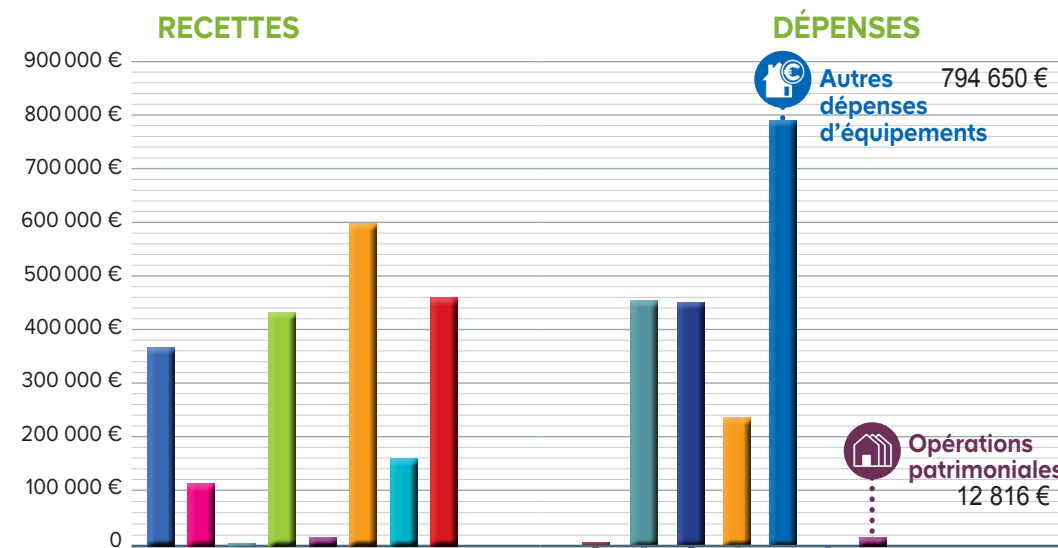


Ressources fiscales	2 931 795 €
Dotation globale de fonctionnement et autres dotations	329 032 €
Produits courants	444 675 €
Produits exceptionnels	179 355 €
Remboursement sur rémunérations	21 128 €
Amortissement et provisions	16 705 €
TOTAL	3 922 689 €
Report de résultat 2021	546 543 €
TOTAL	4 469 232 €



Charges de personnel	1 963 154 €
Charges à caractère général	800 079 € (fluides, alimentation, contrats, entretiens)
Charges de gestion courante	337 272 € (indemnités des élus, service incendie, subventions)
Amortissements	439 003 €
Charges financières	57 589 €
Atténuation de produits	37 078 €
Charges exceptionnelles et provisions	4 841 €
TOTAL	3 639 016 €

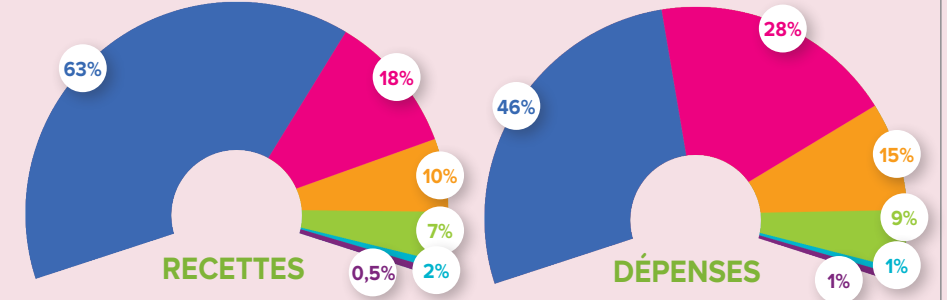
INVESTISSEMENT



Subventions	375 539 €
Dotations (FCTVA, TAM)	115 976 €
Restes à réaliser sur le budget 2023	7 500 €
Amortissements et autres opérations d'ordre	439 003 €
Opérations patrimoniales	12 816 €
Emprunts	600 000 €
Report du résultat 2022	175 716 €
Excédents de fonctionnement 2021	474 114 €
TOTAL	2 200 664 €

BUDGET PRIMITIF 2023

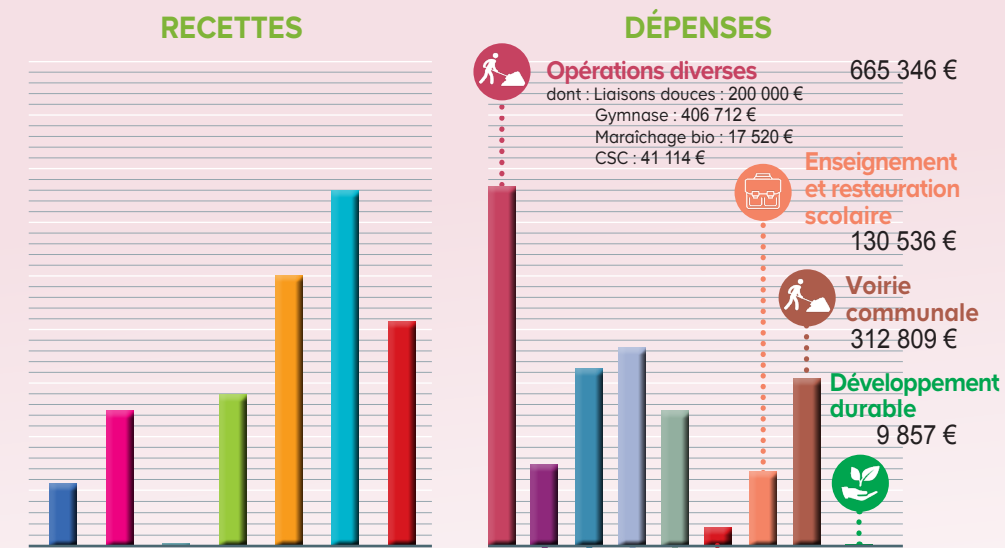
FONCTIONNEMENT



Ressources fiscales	2 933 002 €
Report du résultat 2022	830 216 €
Produits des services	445 979 €
Dotation globale de fonctionnement et autres dotations	327 164 €
Autres produits de gestion courante	69 776 €
Opérations d'ordre	19 347 €
Remboursement sur rémunérations	6 500 €
Produits exceptionnels	502 €
TOTAL	4 632 486 €

Charges de personnel	2 130 000 €
Charges à caractère général	1 285 421 € (fluides, alimentation, contrats, entretiens)
Opérations d'ordre	702 950 €
Charges de gestion courante	394 428 € (indemnités des élus, service incendie, subventions)
Charges financières	63 687 €
Atténuation de produits	45 000 €
Charges spécifiques, dotations aux provisions	11 000 €
TOTAL	4 632 486 €

INVESTISSEMENT



Subventions	122 276 €
Dotations (FCTVA, TAM)	267 682 €
Restes à réaliser 2022	7 500 €
Amortissements	284 176 €
Emprunts et dettes	500 000 €
Report excédent 2022	669 622 €
Virement de la section de fonctionnement CAF	418 774 €
TOTAL	2 270 030 €

CRÉATION D'ITINÉRAIRES CYCLABLES ET REQUALIFICATION DE VOIRIES À VILVENT

La municipalité souhaite sécuriser les cheminements piétons et cyclables pour favoriser et développer les déplacements en mode doux.

Il s'agit de limiter le nombre de véhicules sur les petits trajets quotidiens intra-communaux ainsi qu'au niveau du pôle de centralité Amboise - Nazelles-Négron - Pocé-sur-Cisse en facilitant le report sur le transport ferroviaire pour les déplacements sur Tours ou Blois.

En 2021 un plan de déplacement comprenant une étude de circulation, un schéma directeur cyclable et un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) ont été réalisés.

Cette année, des études de travaux menées par le cabinet de maîtrise d'œuvre Atelier GAMA et le bureau d'études VRD HADES sont en cours, pour la réalisation d'un premier tronçon démarrant sur le quartier Vilvent.

Cette opération permettra de créer une véritable colonne vertébrale des déplacements doux sur la commune. Elle partira des Hauts du Libéra et du Centre-bourg pour desservir l'école, irriguer le quartier de Vilvent 2 et rejoindre la gare d'Amboise en desservant les commerçants jusqu'à Intermarché tout en s'inscrivant dans le projet en cours des Jardins de Vilvent 2 ainsi que dans la première opération déjà réalisée. Une concertation publique est prévue

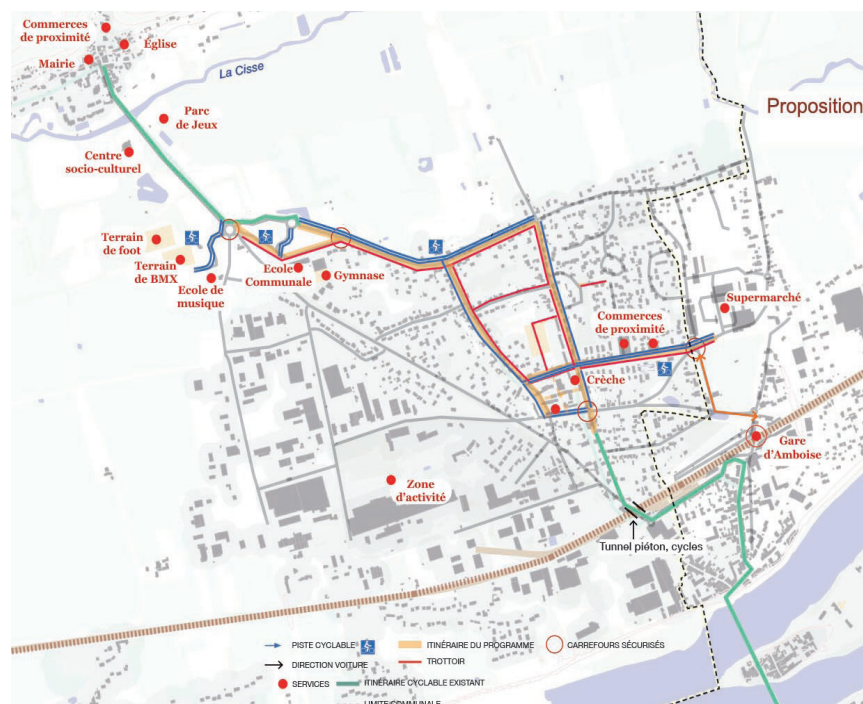
dans le cadre de l'écoute citoyenne du mardi 4 juillet à 19h30 au Centre Socio-Culturel.

L'estimation du projet est à ce jour de 1 800 000 € HT et concerne environ 3 km sur le chemin des Poulains, rue des Girois, rue de Perreux, rue du 8 mai 1945, l'avenue du Centre et le boulevard du Sevrage pour des travaux à réaliser sur les 3 prochaines années.

La création de cet itinéraire cyclable sur Vilvent nécessite de revoir le plan de circulation du quartier afin de libérer des emprises de pistes cyclables. Le nouveau plan de circulation imagine la mise en place de sens de circulation unique (chemin des Poulains, rue des Girois, rue de Perreux) pour les véhicules motorisés et dégager de la chaussée pour les circulations douces.

En termes de calendrier, l'objectif est de valider l'ensemble des études techniques, du programme détaillé et de lancer les appels d'offres pour la fin de l'année 2023 afin de réaliser une première tranche de travaux dès l'an prochain.

Les phases de travaux de 2024 à 2026 seront accompagnées d'une communication et d'événements avec notamment un accent tout particulier sur les acteurs scolaires.



NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2023

■ URBANISME	15 000 €
■ VOIRIE ESPACES VERTS	274 500 €
■ SCOLAIRE	105 000 €
■ MAIRIE	43 000 €
■ BÂTIMENTS COMMUNAUX	225 000 €
■ SERVICES TECHNIQUES	107 000 €
■ ÉQUIPEMENTS NOUVEAUX	
Rénovation Centre Socio-Culturel	27 000 €
Circulations douces	200 000 €
Gymnase	380 000 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE



Comme vous le savez, des élections municipales* ont eu lieu à Amboise. Celles-ci remettent en jeu la gouvernance de notre intercommunalité car à l'issue de ces élections, une nouvelle Présidence devra se mettre en place avec une nouvelle répartition des Vice-Présidences et délégations.

Au niveau financier, la CCVA est toujours en grande difficulté. Un nouveau Projet de territoire et un Pacte fiscal et financier répondant à ce contexte n'ont pas pu être validés avant cette pause électorale forcée.

Ces difficultés résultent de nombreux projets engagés en même temps, fondés sur des études financières hypothétiques, prévoyant des recettes incertaines : ventes de terrains à la Boitardière, parc photovoltaïque...

Dans le contexte inflationniste que nous traversons, le pilotage et la gestion de la CCVA doivent être extrêmement rigoureux et prudents.

Pour cela, notre EPCI doit se doter d'un nouveau Pacte de gouvernance, qui garantisse l'intérêt commun du territoire, jusqu'à la plus petite commune, jusqu'au plus petit projet ! Le rôle de contrôle de la Conférence des Maires doit se renforcer en veillant à la bonne réalisation des actions dans le cadre du Projet de territoire et au respect des orientations voulues par l'ensemble des communes. A l'issue des élections, quel(le) que soit la Présidente ou le Président, la CCVA doit porter les projets utiles à notre territoire sans interférences d'ententes ou de jeux politiques.

Le dynamisme de notre territoire doit nous rassembler et nous rendre fier d'en faire partie.

Cyrille MARTIN, Maire

* Ces élections ne sont que programmées à la date de rédaction de ce dossier finances